



Demande de naturalisation

Par dora

bonjour, j ai une carte de résidant je suis en cdi j'ai 3 enfant donc 2 sont français née d une premiers union je suis célibataire j'ai fait une demande de naturalisation en 2012 j' ai été ajourner motif situation professionnel pas stable j 'étais en formation nouvel demande 2016 papa du 3e enfant en situation irrégulière est-ce-que j ai des changes de l avoir

Par Tisuisse1

Réponse : non.

Il vous faut d'abord vous mettre en situation régulière sur le sol français. Voyez votre ambassade ou votre consulat.

Par dora

j'ai un titre de séjour de 10ans depuis 2010mettre en regle?avec mon ambassade

Par consulteravocatparis

Vous avez besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation posez là à un de nos avocats ou un de nos juristes. C'est confidentiel et gratuit, il suffit d'un petit clic sur <http://consulter-avocat.fr/> ou d'appeler le (+33) 09 70 40 80 87

<http://consulter-avocat.fr/> respecte une charte de qualité très complète afin de vous offrir le meilleur service possible en France, en Belgique, au Luxembourg et en suisse.

Toutes nos réponses sont gratuites et certifiées par notre cabinet d'avocats spécialisé dans tous les domaines et vous offre un véritable engagement de qualité.il vous suffit de cliquer sur ce lien <http://consulter-avocat.fr/> ou d'appeler le (+33) 09 70 40 80 87